



Le 11 janvier 2023

Retraites : une réforme injuste et inutile

Leur réforme Pourquoi ?

L'objectif de la réforme est clair : limiter les dépenses pour les retraites, préserver les profits du CAC40, baisser les pensions des salarié.es, favoriser les assurances privées pour compenser cette baisse et ainsi attaquer le système de retraite par répartition.



Le président de la République et sa première ministre Elisabeth Borne finissent de répondre aux revendications du MEDEF : celle-ci a annoncé hier soir le report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans avec une accélération de l'augmentation de la durée de cotisation (jusqu'à 43 ans).

Cette réforme va frapper de plein fouet l'ensemble des travailleurs et travailleuses, et plus particulièrement celles et ceux qui ont commencé à travailler tôt, les plus précaires, dont l'espérance de vie est inférieure au reste de la population, et celles et ceux dont la pénibilité des métiers n'est pas reconnue. Elle va aggraver la précarité de celles et ceux n'ayant pas une carrière complète, n'étant déjà plus en emploi avant leur retraite, et renforcer les inégalités femmes-hommes.

Tous les syndicats dénoncent cette casse sociale inacceptable qui augmentera le chômage en limitant les emplois disponibles pour les jeunes et en transformant les jeunes retraité.e.s en chômeur.euses. Ce chômage, bien amoché par le gouvernement, est réduit à des misères. Les chômeur.euse.s en sont à quémander des droits pour lesquels il.elle.s ont cotisé.

Cette réforme n'est dictée par aucune urgence financière. Le Conseil d'Orientation des Retraites prévoit dans le pire des cas un déficit d'une quinzaine de milliards par an, ce qui ne représente que 3% du budget ! Notons qu'actuellement les entreprises bénéficient de 72,1 milliards d'euros d'exonérations de cotisations chaque année.



Leur réforme pour Quand ?

- 10 janvier : la réforme a été présentée publiquement
- 23 janvier : sur la table du conseil des ministres
- Début février : examen à l'Assemblée nationale
- 1er Septembre 2023 : c'est la date d'application annoncée

Leur réforme Comment ?

- Age légal : 64 ans en 2030
- Durée de cotisation : 43 ans en 2027
- Fin des régimes spéciaux (sauf pour les militaires, pompiers, policiers et aides soignant.e.s de la FPH)
- Aucune mise à contribution des entreprises



Le gouvernement est face au mur de l'impopularité et de la colère sociale !

- L'urgence, c'est la détresse hospitalière, la difficulté d'accès aux soins, la pénurie de médicaments.
- L'urgence, c'est une hausse des prix qui galope en toute liberté.
- L'urgence, c'est un salaire qui recule devant l'inflation.
- L'urgence n'est surtout pas là où le gouvernement Macron-Borne veut nous amener : nous faire travailler plus longtemps et baisser nos pensions !

Conséquences d'une telle réforme ?

- Repousser l'âge de départ c'est allonger une période entre 58 et 62 ans (actuellement) où les travailleurs ne sont plus en activité (environ 20%) et qui constitue un « sas de précarité » ou un allongement des « périodes de précarité » avant la retraite.
- Repousser l'âge de départ à la retraite, c'est augmenter le chômage, la maladie, l'invalidité...et les besoins en financement qui vont se déplacer.
- Plus on repousse l'âge de départ, plus il y a de chance que les futurs retraités prennent leur retraite en mauvaise santé.
- Remise en question d'une retraite comme un deuxième temps de la vie. Les travailleurs ont participé à produire des richesses du pays et ont droit à cette nouvelle période de leur vie. Ce n'est pas parce qu'ils ne produisent plus qu'ils ne sont plus utiles. Ils ont un rôle social fondamental (associatif, familial, vie de quartier...).

C'est maintenant qu'il faut se mobiliser !

L'intersyndicale Isère appelle l'ensemble des travailleuses et travailleurs, la jeunesse, les retraité.e.s et les privé.e.s d'emploi à se mobiliser à partir du 19 janvier 2023



Manifestations en Isère :
Grenoble : 10h gare
Vienne : 9h30 gare routière
Bourgoin Jallieu : 10h pont St Michel

